

Les délégués du Canada ont exhorté l'Assemblée à cesser de critiquer constamment un nombre limité de pays – principalement le Chili, Israël et l'Afrique du Sud – pour plutôt être à l'affût des infractions où qu'elles se produisent. Une résolution qui aurait condamné l'Ouganda n'a pas réussi à se rallier d'appuis. L'Assemblée a cependant adopté une résolution parrainée par le Nigéria demandant la création d'un mécanisme régional pour la promotion et la protection des droits de la personne. L'initiative nigériane a montré encore une fois l'intérêt que portent les États du Tiers monde à l'établissement d'un consensus avec l'Ouest sur cette importante question.

L'Assemblée a convenu de convoquer à Genève en août 1978 une Conférence mondiale sur la lutte contre le racisme et la discrimination raciale. Après l'adoption en 1975 d'une résolution assimilant le sionisme au racisme, le Canada avait voté contre de nouvelles résolutions portant sur la Décennie de lutte contre le racisme. En 1977, la délégation du Canada a reconnu les efforts concertés déployés pour redonner à la Décennie et à la Conférence leur sens premier et, en conséquence, avait voté en faveur de la résolution les concernant. Le représentant du Canada lors du débat, Mlle Coline Campbell, député, a cité la définition de racisme que donne la convention de base des Nations Unies sur le sujet: «Toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique». C'est de cette définition a-t-elle déclaré, que s'inspirera l'appui du Canada à la Décennie, et la décision du gouvernement de participer à la Conférence mondiale, a-t-elle précisé, sera fonction de son acceptation.

### Détournements

À la suite du détournement tragique d'un appareil de la *Lufthansa*, la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne a demandé aux Nations Unies d'étudier de toute urgence les problèmes de la sécurité dans le domaine de l'aviation civile internationale. La délégation du Canada, à laquelle s'était joint à titre de conseiller un représentant de l'Association des pilotes de lignes canadienne, a coparrainé l'inscription de ce point à l'ordre du jour, et la résolution condamnant les détournements et demandant l'application de nouvelles mesures pour les combattre a finalement été adoptée. Comme l'ont fait observer les pilotes de lignes, les résolutions ne peuvent en soi dissuader totalement les pirates, mais elles ont contribué à créer un climat international qui entrave de plus en plus leurs activités.

L'Assemblée a pris acte des progrès accomplis lors de la rédaction d'une convention internationale contre la prise d'otages et a autorisé le Comité pertinent, auquel siège le Canada, à poursuivre ses travaux en 1978. Dans la même veine, le Canada a voté contre une résolution concernant le Comité

du terrorisme international parce que, selon lui, le fait d'accorder la priorité à l'étude des causes sous-jacentes du terrorisme empêcherait le Comité de recommander des mesures pratiques de lutte contre le terrorisme.

En ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'espace extra atmosphérique, l'Assemblée a fait bon accueil aux progrès accomplis dans l'élaboration de principes régissant l'utilisation de satellites aux fins de la télévision directe et la téléobservation de la Terre à partir de l'espace. Le Canada, à l'instar de la Suède, a surtout insisté sur l'importance que revêtent la consultation et les ententes entre États en ce qui concerne la télévision directe à partir de satellites. Le Comité des Nations Unies pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a connu une notoriété soudaine immédiatement après la tenue de l'Assemblée lorsque son sous-comité a débattu l'opportunité de modifier les présentes conventions internationales et d'en négocier de nouvelles pour empêcher la répétition d'un incident comme la chute en territoire canadien d'un satellite soviétique alimenté à l'énergie nucléaire.

L'Assemblée a adopté un budget bienal record de 986 millions de dollars pour 1978-1979. Malgré son importance, il fait épargner 38 millions de dollars par rapport aux ressources demandées, les principaux cotisants étant déterminés à maintenir la croissance à un minimum. L'Assemblée a adopté sans difficulté le nouveau barème de quotes-parts recommandé par le Comité des contributions. Cette performance est due à la compétence du Comité auquel un Canadien, M. A.J. Mathewson, a été réélu. En vertu de sa nouvelle quote-part fixée à 3,04 p. cent, le Canada versera 12,3 millions de dollars au budget ordinaire des Nations Unies pour 1978 et demeurera le neuvième contributeur en importance.

### Questions obscures

Un résumé de faits saillants ne suffit pas à donner une bonne idée de l'Assemblée. La majorité des travaux de l'Assemblée portent sur des questions relativement obscures qui attirent peu l'attention des médias, mais qui revêtent une grande importance pour une minorité. Cette année, c'est le cas de la résolution sur l'autodétermination du peuple de Guam qui a été élaborée en consultation avec les membres du Comité des 24 de la décolonisation et la délégation des États-Unis. Elle a été adoptée sans objection, ce qui tranche avec la controverse qui entourait naguère les résolutions de ce genre et qui témoigne de l'amélioration des relations entre les pays non alignés et la délégation des États-Unis dirigée par l'ambassadeur Andrew Young.

Autre exemple, mais d'un genre différent cette fois, la discussion d'un point sur les objets volants non identifiés, laquelle a attiré l'attention de la presse parce qu'un